

PAR COURRIEL

Québec, le 14 mars 2025

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/24-804

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, visant à obtenir le ou les documents suivants :

- Nombre d'étudiants étrangers de 2020 à aujourd'hui inscrits et les diplômés pour tous les AEC en petite enfance et les DEC en petite enfance dans les établissements publics ou privés ventilés par établissement.

Vous trouverez ci-annexé les documents pouvant répondre à votre demande. Il est important de prendre en compte que les données de l'année 2024 sont provisoires pour les inscriptions et les diplômes.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/JG/mc
p. j. 2

Tableau 2. Répartition du nombre de diplômes émis pour les étudiants internationaux* dans le réseau collégial, programmes rattachés à la Techniques d'éducation à l'enfance et petite enfance (programmes de DEC et AEC) dans les établissements publics ou privés, selon l'organisme responsable, pour les années civiles de 2020 à 2024p

Réseau collégial	Type de diplôme	Organisme responsable	Noms des programmes	2020	2021	2022	2023	2024 ^p
Public	Attestation études collégiales (AEC)	Cégep Beauce-Appalaches (937000)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	2	2	0	1
		Cégep Champlain à Saint-Lambert (936003)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	0	1	0	0
		Cégep de Baie-Comeau (931001)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	1	3	3	0
		Cégep de Drummondville (907001)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	0	0	1	0
		Cégep de Granby (904001)	Éducation à l'enfance (JEE0R)	1	0	0	0	0
		Cégep de Jonquière (932003)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	0	0	1	0
		Cégep de la Gaspésie et des Îles (900000)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	114	154	9	0	1
		Cégep de La Pocatière (923000)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	0	0	1	0
		Cégep de Lévis (921000)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	1	0	0	0	0
		Cégep de Rivière-du-Loup (922000)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	0	0	0	1
		Cégep de Sainte-Foy (903000)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	1	4	3	1	1
		Cégep de Saint-Jérôme (928000)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	0	0	0	1
		Cégep de Shawinigan (906000)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	0	0	1	1
		Cégep de Sorel-Tracy (907002)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	0	0	0	1
		Cégep de St-Félicien (932004)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	0	0	8	0
		Cégep de Thetford (924000)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	0	0	0	1
		Cégep de Trois-Rivières (905000)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	0	0	1	1
		Cégep de Victoriaville (925000)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	0	0	0	1
		Cégep du Vieux Montréal (917000)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE1K)	2	2	2	1	5
		Cégep Édouard Montpetit (909000)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0S)	0	0	1	0	0
		Cégep Gérard-Godin (939000)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	1	0	0	2	0
		Cégep Marie-Victorin (938000)	AEC Techniques d'éducation à l'enfance (JEE1H)	1	0	0	0	0
			Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	22	28	12	41
		Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (908000)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	1	3	0	2
		Vanier College (934000)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	0	0	0	1
		Total Attestation études collégiales (AEC)		121	186	52	32	59

Réseau collégial	Type de diplôme	Organisme responsable	Noms des programmes	2020	2021	2022	2023	2024 ^P
	Diplôme d'études collégiales (DEC)	Cégep Beauce-Appalaches (937000)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	4	1	2	1	5
		Cégep de Baie-Comeau (931001)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	0	2	3	1	1
		Cégep de Drummondville (907001)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	0	0	0	0	1
		Cégep de Jonquière (932003)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	5	5	3	0	4
		Cégep de l'Outaouais (919000)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	2	0	0	0	0
		Cégep de Rivière-du-Loup (922000)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	0	4	0	0	1
		Cégep de Sainte-Foy (903000)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	1	0	2	0	2
		Cégep de Saint-Jérôme (928000)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	1	1	2	0	0
		Cégep de Sept-Îles (931002)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	0	0	2	0	0
		Cégep de Shawinigan (906000)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	2	4	2	0	2
		Cégep de Sherbrooke (904000)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	0	2	0	0	2
		Cégep de St-Hyacinthe (907003)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	1	1	0	0	0
		Cégep de Valleyfield (918000)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	0	1	1	0	0
		Cégep de Victoriaville (925000)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	0	0	0	0	1
		Cégep du Vieux Montréal (917000)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	3	4	6	3	8
		Cégep Marie-Victorin (938000)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	3	0	1	1	5
		Cégep Montmorency (930000)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	2	1	1	1	0
		Collège Héritage (919001)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	1	0	0	0	0
		Vanier College (934000)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	0	0	0	1	0
		Total Diplôme d'études collégiales (DEC)			25	26	25	8
	Total Public				146	212	77	40
Non Subventionné	Attestation études collégiales (AEC)	Cestar Collège, Campus LaSalle (693740)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	86	84	11	0
		Collège Canada inc. (693550)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	50	552	322	269	17
		Collège CDI Administration . Technologie . Santé (749747)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE13)	113	565	857	266	7
		Collège Herzing (749758)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	73	193	73	23	0
		Collège l'Avenir de Rosemont inc. (693735)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	4	10	81	19
		Collège St-Michel, Pavillon Sauvé (693560)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	3	2	23	36	0
	Total Attestation études collégiales (AEC)			239	1 402	1 369	686	43
Total Non Subventionné				239	1 402	1 369	686	43
Subventionné	Attestation études collégiales (AEC)	Campus Notre-Dame-de-Foy (210508)	Éducation à la petite enfance (0-6 ans) (JEE1A)	0	0	1	0	0
			Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	0	0	0	8
		Collège Décarie (693515)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	0	0	2	3
		Collège LaSalle (749548)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	0	0	0	6	19
		Collège TAV (693510)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE0K)	4	8	8	8	17
		Institut Teccart (692550)	Techniques d'éducation à l'enfance (JEE1B)	3	5	6	19	5
	Total Attestation études collégiales (AEC)			7	13	15	35	52
	Diplôme d'études collégiales (DEC)	Campus Notre-Dame-de-Foy (210508)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	0	0	0	0	2
		Collège LaSalle (749548)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	21	18	20	6	10
		Collège TAV (693510)	Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	6	3	7	5	1
Institut Teccart (692550)		Techniques d'éducation à l'enfance (322A1)	1	3	0	0	0	

Réseau collégial	Type de diplôme	Organisme responsable	Noms des programmes	2020	2021	2022	2023	2024 ^p
	Total Diplôme d'études collégiales (DEC)			28	24	27	11	13
Total Subventionné				35	37	42	46	65
Total général				420	1 651	1 488	772	199

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, portail informationnel, système SOCRATE, données au 2024-11-09
p : les données de l'année civile 2024 sont provisoires, considérant que la date limite pour la fin de la transmission des données relatives aux attestations d'études collégiales (AEC) est le 9 mai 2025.
Notes :

* Au Canada, le concept des « étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les résidents non permanents sont des personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis d'études ou d'un permis de travail ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que tout membre de leur famille, né à l'extérieur du Canada vivant avec elles. Veuillez considérer que les données présentées ne permettent pas de discriminer, la présence sur le territoire québécois, des étudiants internationaux.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).